Midi-Pyrénées
Notre avenir

ENSEMBLE
POUR UN AVENIR DURABLE





Midi-Pyrénées, Notre avenir

Directeur de la publication : Martin Malvy, Président de la Région Midi-Pyrénées – Directeur de Cabinet : Philippe Joachim – Directrice de la communication : Marie-Christine de Zeeuw – Réalisation : Direction de la communication. Ont collaboré à la rédaction : Santiago Mendieta, Pascal Alquier, Steve Bonet, Agence Lexies – Recherche iconographique : Nina Camberoque – Conception graphique et réalisation : Agence Lexies – Impression : Sud Graphi.

Crédits photos

| P. 1 | Olivier Schwartz. **| P. 2-3** | Carte de Midi-Pyrénées - Fonds de carte : Conseil régional de Midi-Pyrénées - création graphique : Lexies. **| P. 4-5** | 1 xxxx. | 2 Jean-Jacques Ader. | 3 Patrick Dumas. | 4 xxxx | 5 xxxxxxx **| P. 6-7** | Haute-Garonne -Dominique Viet Dominique (CRT Midi-Pyrénées). | Tarn-et-Garonne - Dominique Viet Dominique (CRT Midi-Pyrénées). | Aveyron - Dominique Viet Dominique (CRT Midi-Pyrénées). | Gers - xx | Ariège - Dominique Viet Dominique (CRT Midi-Pyrénées). | Tarn - Dominique Viet Dominique (CRT Midi-Pyrénées). | Hautes-Pyrénées - xx | Lot - Dominique Viet Dominique (CRT Midi-Pyrénées). **| P. 8** | xxxxx. **| P. 9** | xxxxx **| P. 10-11** | 1 Alain Baschenis. | 2 xxxxx | 3 Jean-Noël Herranz. | 4 Laurent Blanc. | 5 Étienne Larribère. **| P. 12-13** | 1 xxxxx | 2 Dominique Viet Dominique (CRT Midi-Pyrénées). | 3 xxxxx | 4 Brigitte Bordes. **| P. 14-15** | 1 Laurent Frézouls. | 2 Jean-Noël Herranz. | 3 Caroline Lavergne. | 4 xxxxx | 5 Jean-Noël Herranz. | 6 xxxxx **| P. 16** | xxxxx - xxxxx. **| P. 17** | xxxxx **| P. 18-19** | 1 Fanette Bruel. | 2 Polo Garat. | 3 Caroline Lavergne. **| P. 20-21** | Thierry Blandino. | 1 xxxxx | 2 xxxxx | 3 xxxxx **| P. 22-23** | 1 Gilles Bouquillon. | 2 xxxxx | 3 Neosens SA. | 4 xxxxx **| P. 24-25** | Jean-Noël Herranz. | 1 xxxxx | 2 xxxxx | 3 xxxxx | 4 Jean-Noël Herranz. **| P. 26-27** | 1 xxxxx | 2 Jean-Noël Herranz. | 3 xxxxx | 4 Nina Camberoque. | 5 Jean-Noël Herranz. **| P. 28-29** | 1 Jean-Noël Herranz. | 2 xxxxx | 3 Jean-Noël Herranz. | 4 Jean-Noël Herranz. **| P. 30-31** | Jean-Noël Herranz. | 1 David Bouillon. | 2 Jean-Noël Herranz. | 3 Jean-Noël Herranz. **| P. 32-33** | 1 xxxxx | 2 xxxxx | 3 xxxxx | 4 xxxxx **| P. 34-35** | Alain Baschenis. | 1 Emmanuel Grimault. | 2 xxxxx | 3 xxxxx **| P. 36** | Dominique Viet Dominique (CRT Midi-Pyrénées). **| P. 37** | Nina Camberoque. **| P. 38-39** | 1 xxxxx | 2 Nelly Blaya. | 3 xxxxx | 4 Patrick Fabre. | 5 Donatien Rousseau. **| P. 40-41** | 1 xxxxx | 2 xxxxx | 3 Dominique Viet (CRT Midi-Pyrénées). | 4 xxxxx **| P. 42-43** | xxxxxxx | 1 xxxxx | 2 xxxxx | 3 xxxxx | 4 xxxxx **| P. 44-45** | 1 Jean-Noël Herranz. | 2 xxxxx | 3 Jean-Noël Herranz. | 4 Patrick Dumas. **| P. 46-47** | 1 Communauté européenne 2006. | 2 xxxxx | 3 Jean-Noël Herranz. | 4 xxxxx **| P. 49** | Emmanuel Grimault.

Martin Malvy, Président du Conseil régional de Midi-Pyrénées, ancien ministre



2030, cela semble loin… Comment la Région a-t-elle fait pour élaborer un tel projet ?

Nous sommes élus pour six ans, mais notre ambition est de préparer l'avenir à court, moyen et long terme, en anticipant les évolutions à venir. Un exemple : dans l'agglomération toulousaine, nous avons construit et agrandi des lycées pour faire face à l'explosion démographique. Mais le problème touche aussi : l'emploi, l'environnement, la culture et les loisirs… Comment continuer à assurer des services publics de qualité et un cadre de vie agréable ? C'est à cette question que nous avons voulu répondre. Il nous a semblé logique d'y associer les Midi-Pyrénéens.

La concertation, c'est en effet la démarche que nous privilégions dans les territoires. Pour l'élaboration de nos projets de transports, nous sommes allés à la rencontre des citoyens, usagers et acteurs économiques, afin d'entendre leurs besoins et de définir les priorités. Pour notre politique de formation professionnelle, nous avons consulté les représentants des entreprises au cours de plus d'une trentaine de réunions… C'est également vrai pour le tourisme, l'économie, la culture…

Pour 2030, nous avons défini 2 grandes orientations : garantir un développement durable et équilibré des territoires, accroître le rayonnement de Midi-Pyrénées en France, en Europe et dans le monde.



Concrètement, quelles sont les priorités à court et moyen termes ?

L'urgence est d'être réactif face à la crise. 2009 s'annonce difficile, mais nous disposons de réels atouts pour surmonter cette période instable, au 1er rang desquels une situation financière saine. Notre Région est la moins endettée de France, elle fait partie de celles qui investissent le plus, tout en n'occupant que le 17e rang pour sa richesse.

Nous pouvons également nous appuyer sur la qualité des dispositifs déjà en place en faveur du développement économique. Depuis 2006, nous avons entièrement revu cette politique, afin de mieux répondre aux besoins des entreprises et donc de l'emploi.

Dans le contexte actuel, nous souhaitons par ailleurs conforter le financement des entreprises. Avec notamment l'évolution du Fonds régional de garantie et l'augmentation du capital de Midi-Pyrénées Croissance. De manière générale, l'investissement dans l'innovation, le capital humain et les équipements collectifs restera notre priorité.



Comment voyez-vous l'avenir des Régions en France ?

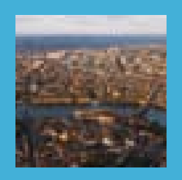
La réforme annoncée des collectivités est mal engagée, tant sur le fond que sur la forme. À l'instar de ce qui se fait chez nos voisins européens, un dialogue ouvert doit précéder la législation. Cela permettrait d'éviter une réorganisation hâtive qui méconnaît la réalité du terrain. Car, je l'ai dit et je le répète, chaque échelon territorial a sa pertinence.

Le véritable enjeu est la clarification des compétences : entre collectivités, mais également en ce qui concerne l'action partagée avec l'État.

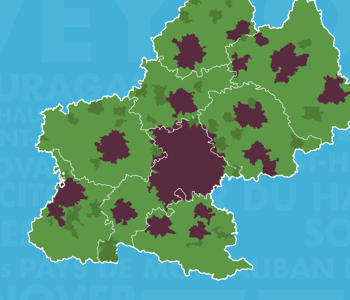
En matière économique, les Régions jouent désormais un rôle majeur, mais l'absence de lisibilité quant à l'engagement de l'État, sur les pôles de compétitivité par exemple, ne nous permet pas de nous projeter sur du long terme. L'autre enjeu fondamental, intrinsèquement lié, est la refonte de la fiscalité locale.

Les Régions prennent de plus en plus de poids en Europe actuellement. L'heure n'est donc pas à leur suppression, mais à leur revalorisation.

Le projet de la région



Portrait de la région





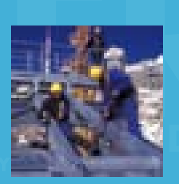
Agir pour la plus grande région de France

Aménagement du territoire

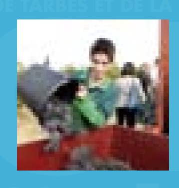


Emploi — Économie — Recherche





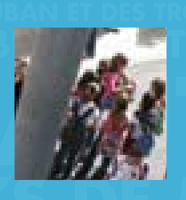






Éducation — Formation — Enseignement supérieur





Midi-Pyrénées 2030
un projet bâti ensemble

Dans un contexte économique mondialisé, Midi-Pyrénées, doit plus que jamais mobiliser tous ses atouts pour rester un des territoires les plus attractifs de France. La Région, à son niveau, met en œuvre un projet pour le développement solidaire, durable et équitable de son territoire dans un esprit constant d'innovation.

Midi-Pyrénées est au 2e rang national pour sa croissance démographique. Entre 1999 et 2007, 230 000 nouveaux habitants se sont installés sur son territoire. Cette dynamique a tendance à s'amplifier. En 2030, il y aura trois millions de Midi-Pyrénéens.

Répondre aux attentes nouvelles

Comment créer pour chacun les conditions d'accès à la formation et à l'emploi ? satisfaire les aspirations aux loisirs ? évoluer dans un environnement moins pollué ? Et pour que la qualité du cadre de vie soit la même, que l'on ait choisi de résider en ville ou à la campagne ?

Impulser et favoriser des initiatives dynamiques

La Région s'est pleinement saisie des compétences qui lui sont attribuées par la loi pour engager, seule ou en suscitant des partenariats entre acteurs publics et privés, des actions concrètes dans de nombreux domaines : formation, développement économique, transports, tourisme ; mais aussi culture, sport, protection de l'environnement, promotion des énergies renouvelables…

Sur un territoire contrasté

D'une superficie plus vaste que huit pays de l'Union européenne, le territoire régional est marqué par le contraste entre les grandes zones urbaines et les espaces ruraux.


1

Trois grands objectifs pour 2030

Créer les conditions pour faire de Midi-Pyrénées une région attractive.

Pour être au rendez-vous de 2030, la Région poursuit, dans ses grands domaines de compétence, trois objectifs :

- Aménager ses territoires dans un souci d'équilibre et de développement durable.
- Contribuer à offrir à tous les Midi-Pyrénéens la même qualité de vie, le même accès aux transports, à la formation, à l'emploi.
- Accroître le rayonnement de Midi-Pyrénées en France, en Europe, dans le monde.

Il s'agit pour la Région, et l'ensemble de ses partenaires – départements, communes, intercommunalités, pays, État, Europe –, de créer les conditions pour faire de Midi-Pyrénées une terre attractive, où il fait bon vivre et où chacun trouve sa place. ■











Enquête : Vos attentes pour 2030

Au printemps 2008, la Région adressait, par le biais de son magazine *Midi-Pyrénées Info*, un questionnaire aux habitants de Midi-Pyrénées pour les interroger sur la manière dont ils imaginent leur avenir dans la région. Vous êtes plus de 5 000 Midi-pyrénéens à y avoir répondu. Vos attentes touchent largement à l'amélioration du cadre de vie… Vous souhaitez que la Région : poursuive ses efforts sur les transports en commun ; favorise le développement économique en milieu rural ; agisse pour que se répartisse mieux l'offre d'emploi entre zones rurales et urbaines. Vous souhaitez également vous nourrir plus sainement et préféreriez des produits régionaux issus de circuits courts, « bio », fermiers, labellisés ou d'origine. Pour vos déplacements, vous comptez emprunter des transports en commun plus performants, ou votre vélo, ou bien votre véhicule… à moteur, mais propre.

(1) Tous les résultats de cette enquête sur *www.midipyrenees.fr*.

1) Vue aérienne de Toulouse et son agglomération.
2) Conseil régional des jeunes en salle d'assemblée.
3) Rencontres citoyennes dans le Gers (8 octobre 2007).
4) Rencontres avec les maires du Tarn-et-Garonne (31 mai 2008).
5) Vœux à l'hôtel de Région.

À quoi ressemblera Midi-Pyrénées dans 20 ans ? Quel sera, demain, notre cadre de vie ?

« *La Région souhaite apporter une réponse concrète à ces questions en élaborant le* Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (*SRADDT*) » souligne Dominique Salomon, vice-présidente chargée de l'Évaluation des politiques publiques régionales. Choisir des scénarii pour demain qui garantissent le développement durable et l'attractivité de nos territoires, tel est l'objectif du *SRADDT*. Ce document d'orientation à horizon 2030 se veut le point de référence des futures politiques régionales en continuité de celles déjà mises en œuvre et définies avec de multiples acteurs de la société civile autour d'ateliers, de débats ou de rencontres citoyennes. Il se déclinera dans la réalisation d'actions pour l'économie, les transports collectifs, l'habitat et l'urbanisme, l'enseignement et la formation, l'offre d'équipements et de services pour tous, la protection de l'environnement. Avant son approbation, il pourra être consulté début 2009 sur le site internet (*www.midi-pyrénées.fr*), aux sièges du Conseil régional et des Conseils généraux, dans les mairies des chefs-lieux de département et d'arrondissement.

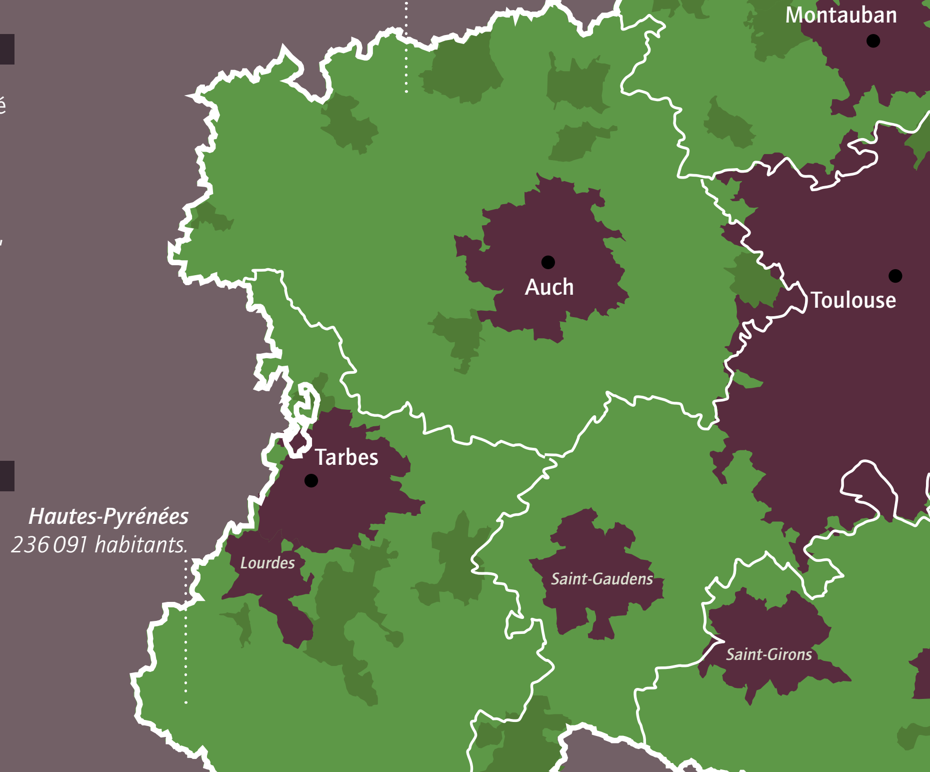
L'espace régional
Grands repères

Lot
176 021 habitants.

Tarn-et-Garonne
233 360 habitants.

Gers
188 524 habitants.

Hautes-Pyrénées
236 091 habitants.



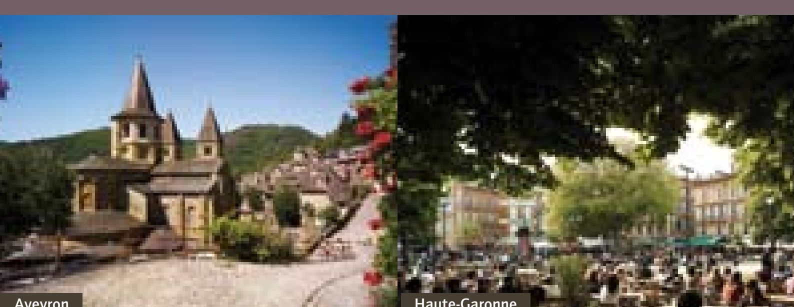
Identité

• Des Grands Causses aux Pyrénées : une diversité de paysages composant un patrimoine naturel remarquable.
• Du Couserans au Rouergue, en passant par le Comminges, la Gascogne, la Bigorre et l'Albigeois, des pays auxquels les Midi-Pyrénéens sont très attachés.
• Gastronomie, culture occitane, ovalie : les marques d'un tempérament midi-pyrénéen.

Territoire

• Au cœur du Grand Sud-Ouest européen Midi-Pyrénées couvre une superficie de 45 348 km^2.
• 8 départements, 3 021 communes majoritairement regroupées aujourd'hui en intercommunalités (202 communautés de communes, 7 communautés d'agglomération et 1 communauté urbaine).
• Un espace fortement ruralisé, mais les trois-quarts de ses habitants vivent en milieu urbain.
• 25 % de la population et 50 % de l'activité de la région concentrés dans l'aire urbaine de Toulouse.
• 2 245 communes de moins de 500 habitants.


Ariège


Aveyron
Haute-Garonne

Gers

Figeac
Decazeville
Rodez
Villefranche-de-Rouergue
Millau
Albi
Castres
Mazamet
Pamiers
Foix

Aveyron
285 177 habitants.

Tarn
377 500 habitants.

Haute-Garonne
1 207 642 habitants.

Ariège
151 477 habitants.

Pôles urbains
Pôles d'emplois de l'espace rural
Espaces ruraux

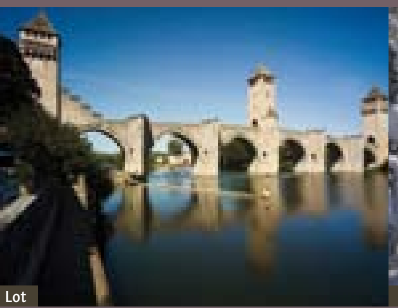
(source INSEE)

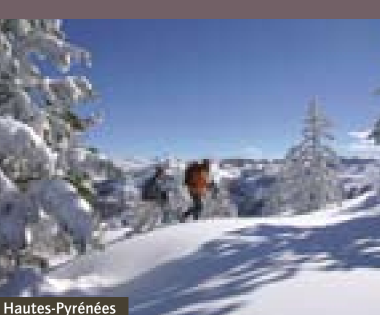
Démographie

• 2 855 792 habitants vivent aujourd'hui en Midi-Pyrénées.
• 2e région de France pour sa croissance démographique.
• 16 000 nouveaux Midi-Pyrénéens s'installent en région chaque année.
• Pas moins de 115 000 étrangers ont choisi de vivre en Midi-Pyrénées.
• D'ici à 2013, 592 000 nouveaux habitants.

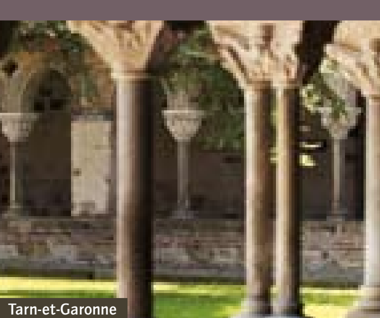
Économie régionale

• Plus d'un million de personnes employées dans 243 000 entreprises (dont 1 800 grandes entreprises).
• Au 1er rang des régions françaises pour l'évolution des salaires et au second pour la création d'emplois (12 600 nouveaux emplois salariés créés en 2007).
• Des filières à haute valeur ajoutée : aéronautique, espace, électronique, biotechnologies, nanotechnologies, technologies de l'information et de la communication (TIC), santé, agroindustries.
• Une agriculture dynamique : 54 000 exploitations agricoles en activité. L'agro-alimentaire (plus de 4 000 établissements ou sociétés) réalise le second chiffre d'affaires du secteur industriel régional.
• Un potentiel touristique de tout premier ordre : 4,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 45 000 emplois sur l'ensemble des territoires.
• Des secteurs d'activités en plein essor : services à la personne, produits et services liés aux énergies durables.
• Le premier centre d'accueil d'étudiants en France après Paris, doté de 5 universités.


Lot


Hautes-Pyrénées


Tarn


Tarn-et-Garonne

L'espace régional à l'échelle de l'Europe

AGIR AVEC L'EUROPE

• Midi-Pyrénées est la plus vaste région de l'Hexagone et la 14e plus grande région de l'Union européenne qui en compte 268.
• La Région gère, 40 % des 622 ME investis par l'UE en Midi-Pyrénées.



184 M€ proviennent du FEDER (Fonds européen de développement régional) et sont dédiés à l'innovation, l'économie de la connaissance, le développement durable et la lutte contre le changement climatique, le renforcement de la cohésion et de l'accessibilité du territoire (transports, technologies de l'information…).
53 M€, viennent du FSE (Fonds social européen) pour l'aide à l'emploi, la formation et l'insertion professionnelles
25 M€ viennent du FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural) spour l'agriculture et la qualité agroalimentaire.
• Depuis 2001 l'association Midi-Pyrénées Europe qui rassemble la Région, six départements et le Grand Toulouse, dispose d'un bureau à Bruxelles pour mieux promouvoir les projets porteurs de développement.

L'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée

Officialisation du nouveau statut de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerrannée à Bruxelles.

• Créée en 2004 à l' initiative de Midi-Pyrénées, l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée rassemble Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et les communautés espagnoles de Catalogne, des Baléares et d'Aragon.
• Elle compte 13 millions d'habitants.
• Depuis 2009, l'officialisation du Groupement européen de coopération territoriale (GECT). Le GECT, dont le siège est implanté à Toulouse, dote l'Eurorégion d'un statut juridique en droits français et européen. Il favorise, en outre, les échanges transfrontaliers et autorise des candidatures de l'Eurorégion à des appels à projets et des financements au niveau européens.

La Communauté de travail des Pyrénées(CTP)

• Organisme interrégional de coopération transfrontalière.
• Créée en 1983, la CTP réunit les régions Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées en France, les communautés autonomes d'Aragon, de Catalogne, d'Euskadi et de Navarre en Espagne et la principauté d'Andorre. L'objectif est de travailler en commun au rapprochement des populations et de réduire les déséquilibres entre les territoires.

Au-delà de l'Europe

• La coopération décentralisée. Solidaire de régions du Maroc, d'Égypte, du Vietnam, du Canada et du Sénégal, la Région Midi-Pyrénées a créé un dispositif de « Coopération décentralisée-Aide au développement » original. Depuis 2000, l'enveloppe mobilisée s'élève à plus de 3 M€. Au Sénégal, les régions de Thiès et de Saint-Louis bénéficient ainsi d'un soutien pour former les élus et le personnel administratif, développer l'agriculture, les énergies durables, la télémédecine ou encore l'informatisation de l'état civil. « *Cette aide a concrètement permis de réhabiliter, par exemple, un lycée de Saint-Louis et de créer une aire de protection du patrimoine régional* », précise Philippe Guérin, vice-président chargé des Échanges transfrontaliers et des Relations européennes.

Une métropole dynamique pour une région forte

La Région Midi-Pyrénées, doit concilier les effets de la croissance généralisée de l'urbanisation et une vocation plus agricole et rurale que la moyenne des régions françaises.

En Midi-Pyrénées, 75 % de la population vit dans l'une des 18 villes qui constituent l'armature urbaine régionale. Ces espaces urbains (villes et périphéries) couvrent 25 % du territoire. Par ailleurs, près d'1 million d'habitants vivent dans l'aire urbaine de Toulouse sur les 2,8 millions que compte la région. Cette concentration se traduit en matière d'activités : l'aire urbaine toulousaine regroupe près de 50 % des emplois régionaux. La dynamique d'urbanisation s'accélère également autour des autres pôles urbains.


1

Valoriser les multiples atouts de Toulouse…

Toulouse est la 6e agglomération de France et la 4e commune française la plus peuplée selon l'Insee. Pôle de recherche de niveau européen, 2e centre universitaire après Paris, la métropole régionale accueille des sièges sociaux prestigieux, des institutions et des acteurs culturels de niveau national et international. Son patrimoine exceptionnel en fait une destination touristique toujours plus prisée. La Région travaille à la valorisation de ces atouts avec les autres acteurs locaux : Conseil général de Haute-Garonne, Ville de Toulouse et Communauté urbaine du Grand Toulouse. À ces partenaires, s'ajoutent naturellement les communautés d'agglomération du SICOVAL et du Muretain. Dans le cadre des contrats d'agglomérations qu'elles ont élaborés, la Région participe aux projets relevant de ses compétences et de ses politiques.

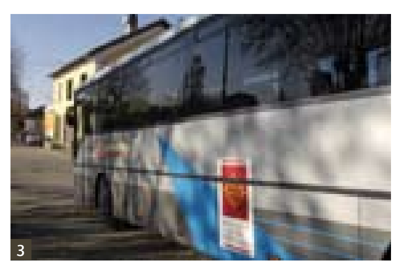
L'aire urbaine de Toulouse représente 50 % des emplois régionaux

Les villes, moteurs de la croissance …

Après la métropole toulousaine, les villes situées à moins d'une heure de Toulouse : Montauban, Albi, Castres-Mazamet, Foix-Pamiers, Saint Gaudens, Saint Girons, Auch comme les plus éloignées telles que Tarbes-Lourdes, Cahors, Rodez ou Millau, constituent une véritable colonne vertébrale qui permet d'innerver les territoires. Les petites villes, comme Castelsarrasin-Moissac, Figeac, Decazeville, Villefranche-de-Rouergue, Gourdon, Saint-Affrique, Gaillac, Lavelanet, Bagnères-de-Luchon, Bagnères-de-Bigorre, Condom… constituent des pôles urbains essentiels autour desquels se regroupe le monde rural.

Jusqu'aux villages et bourgs qui ont eux, un rôle important à jouer


2


3



dans leur fonction de proximité.

Favoriser la complémentarité et les échanges

Dans ce contexte, la vision régionale du développement doit s'attacher à faire profiter tous les territoires de Midi-Pyrénées de la dynamique de croissance urbaine fortement portée par la métropole toulousaine et par les villes dites « d'équilibre », et à favoriser des échanges plus forts entre le monde rural et les pôles urbains.

Sur la métropole et les villes moyennes, l'objectif est de renforcer les équipements et services structurants dans les domaines stratégiques pour l'attractivité régionale : enseignement supérieur et recherche, équipements culturels, santé, sport et loisirs, tout en recherchant une répartition équilibrée de ces offres. C'est le choix qui a été fait, notamment en matière d'enseignement supérieur hors de Toulouse avec le renforcement du pôle tarbais. Dans le nord-est de la région, l'université Champollion (Albi-Castres-Rodez-Figeac) en constitue une illustration.

De même, les équipements culturels hors métropole toulousaine disposent d'un fort potentiel de rayonnement. C'est le cas des musées Goya à Castres, Toulouse-Lautrec à Albi, Ingres à Montauban, des Écritures à Figeac, des Scènes nationales comme l'*Athanor* à Albi, l'*Estive* à Foix, *le Parvis* à Tarbes… Sans oublier le réseau des centres d'arts et celui des musiques actuelles.

Développer les communications

Le développement des transports est un enjeu essentiel pour la vie quotidienne des habitants. Le train en premier lieu, qui permet de structurer l'espace régional en s'inscrivant dans une logique de développement durable. C'est pourquoi la Région a investi 500 M€ dans le *Plan rail,* qui permettra de rénover et de pérenniser le réseau ferroviaire régional.

Mais aussi les routes, et encore la connexion entre les différents modes de déplacement qu'il faut favoriser. La Région a par exemple financé, à travers le dernier *Contrat de plan Etat-Région* (2000-2006) la mise à deux fois trois voies de la rocade toulousaine. Elle met également en place depuis quelques années un véritable « RER toulousain » qui accompagne la croissance de l'agglomération.

La ligne Arènes-Colomiers a ainsi été la première en France à offrir un service TER cadencé au quart d'heure. Chaque jour, 47 TER y circulent dans chaque sens. Depuis, le cadencement a été mis en place sur la ligne TER qui dessert Portet, Muret.

Implanter des activités sur l'ensemble du territoire

Dans la logique d'aménagement du territoire impulsée par la Région, il est nécessaire de privilégier des localisations économiques sur l'ensemble du territoire. L'objectif est de proposer des offres d'implantation adaptées et de qualité. La création des zones d'activité d'intérêt régional au niveau des Pays en est un exemple.

Par ailleurs, pour éviter l'augmentation des déplacements domicile – travail, un équilibre entre emploi, habitat, services et moyens de transports – est à rechercher pour le choix de ces implantations. Le développement des technologies de l'information et de la communication, permettant l'accès à internet à haut débit, participe de cette logique. ■



> Enquête
D'ici dix ans, comment améliorer la vie économique dans les territoires ?…

…Le point de vue des Midi-Pyrénéens

Trois grandes attentes s'expriment :
1. Favoriser le développement économique en zone rurale.
2. Mieux répartir l'offre d'emplois entre zones rurales et zones urbaines.
3. Développer les transports en commun entre la métropole, Toulouse, et les départements environnants.

1) Au cœur de la métropôle régionale (31).
2) Lycée à Blagnac (31).
3) Gare de l'Isle-jourdain (32).
4) Médiathèque à lourdes (65).

Rechercher l'équilibre entre les territoires

Pour accompagner le développement équilibré des différents territoires de la région, urbains et ruraux, la Région investit, annuellement, 65 M€.

En matière de développement, en effet, la ville et les territoires ruraux ne jouent pas à armes égales. Les villes se développent plus que les territoires ruraux qui, pour beaucoup, se battent au quotidien pour le maintien de leurs activités et de leurs services.

La Région a décidé de consentir un effort particulier en direction des territoires les plus défavorisés.



1

Aux côtés des zones rurales, grâce aux Pays et aux PNR

Faire davantage et mieux, tel est l'objectif des nouvelles politiques territoriales régionales menées en partenariat avec les communes, les intercommunalités, les départements, l'État et l'Europe.

Pour sa part, la Région consacre 43 M€ par an à soutenir les projets portés par 32 Pays déjà constitués et 3 Parcs naturels régionaux (PNR). Les PNR de l'Ariège et de l'Aubrac sont en cours de constitution. Ces moyens sont mobilisés pour accompagner le développement économique, les projets liés au tourisme, l'offre de services essentiels en milieu rural (services petite enfance, maisons de santé pluridisciplinaires lorsque le médecin vient à manquer…), la construction d'équipements sportifs et culturels, la valorisation de l'habitat, mais aussi les actions visant à la maîtrise de l'énergie et à la promotion des énergies renouvelables.

Faire accéder chaque Midi-Pyrénéen à Internet en haut débit…

L'accès à internet pour tous dans toute la région

Internet est devenu un outil nécessaire à la dynamique économique et sociale. La Région mobilise de nombreux moyens pour donner l'égalité d'accès à internet à tous. Un important programme de résorption des zones dans lesquelles il n'est pas possible de se connecter à Internet ou à son téléphone portable est en cours.

Par ailleurs, un réseau unique en France de cyberbases, initié en partenariat avec la Caisse des dépôts et consignations, a vu le jour. Au nombre de 59, répartis sur tout le territoire régional, ces lieux de consultation libre d'Internet, accueillent tout utilisateur, confirmé ou néophyte. Une centaine d'animateurs aident les





visiteurs dans toutes leurs démarches : créer un blog, chatter, télédéclarer ou se documenter.

Une certaine idée du « bien vivre »

Parallèlement, des équipements de proximité, nécessaires au bien vivre de chacun, ont été mis en place. Que se soit au niveau culturel, sportif ou pour améliorer le cadre de vie urbaine, la Région s'est engagée à aménager les centres-bourgs ou rénover les quartiers populaires comme à Toulouse (Empalot, Reynerie, Bellefontaine, Bagatelle, Faourette…).

Enfin, pour répondre à cette attente majeure des populations que sont l'emploi et la formation professionnelle, la Région a créé les Maisons communes emploi-formation (cf. pages 30-31). ■

Les grands projets dePays

En 2005, la Région a lancé les Grands projets de Pays (GPP) pour développer l'économie sur tout le territoire.
Doté de 40 M€ sur la période 2006-2010, le label « Grand Projet de Pays » permet à la Région d'intervenir en levier financier aux côtés des collectivités territoriales (communautés de communes, d'agglomération), pour soutenir leur économie.
Il peut s'agir de création d'activités nouvelles, de valorisation des ressources (culturelles, patrimoniales, touristiques), de développement des services à la population.
À titre d'exemple, un GPP a été lancé en août 2008, autour du pôle culturel de Marciac pour le Pays de Val d'Adour.
De 2000 à 2007, la Région a soutenu 6 500 projets au titre des politiques territoriales (Contrats de pays, PNR, Contrats d'agglomération).

1) Sur le marché à Mirepoix (09).
2) Marciac (32) et son festival au cœur d'un GPP.

Accès aux soins : résorber les zones sous-médicalisées

25 zones rurales de Midi-Pyrénées sont sous-médicalisées en Ariège, Lot, Aveyron et Gers. Pour résorber cette inégalité devant l'accès aux soins et garantir à chacun d'être bien pris en charge, quel que soit son âge ou ses ressources, la Région a participé à la création de Maisons de santé pluridisciplinaires, comme à Castelnau-Magnoac (65), Saint-Affrique (12) ou encore Catus (46).
Ces structures équipées de salles de télémédecine permettent aux praticiens de consulter à distance leurs confrères. Pour Alain Fauconnier, maire de Saint-Affrique, sénateur et président de l'Association de défense des petits hôpitaux, « *Les services de santé sont indispensables. Là où il n'y a pas de médecins, les gens ne s'installent pas. La Région l'a compris en intégrant cette dimension dans ses politiques territoriales alors même que la santé n'est pas de sa compétence* ».
Par ailleurs, les étudiants en médecine méritants, désireux d'effectuer des stages dans les zones en déficit de praticiens, reçoivent un dédommagement de 400 € mensuels sous la forme d'indemnités de transport ou de logement.